

SARL A.M.R DESIGN

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000,00 Euro
Siège social : 54 AVENUE HENRI BARBUSSE 93700 DRANCY

R.C.S : BOBIGNY B 904 778 628 .

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 19 JUIN 2026**

Le 19 JUIN 2 DEUX MILLE VIGNT SIX à 15 HEURES,

Les associés de la société A.M.R DESIGN se sont réunis en Assemblée Générale au siège social.

Etaient présents :

Mr AHMED AMR
Mr AHMED BASSEM

propriétaire de 50 Parts
propriétaire de 50 Parts

Total des parts

100 Parts

Soit la totalité des parts composant le capital social.
En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale est présidée par **Mr AHMED AMR, Gérant de la société.**

Le Président met à la disposition des associés :

- Un exemplaire des statuts de la société,
- Le bilan de culture de 31/12/2025
- Quitus de la Gestion

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'examen de l'assemblée

- le rapport de gestion,
- le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée,
- l'inventaire, le bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 31 décembre 2025,
- le registre des procès verbaux des Assemblées Générales.

Les membres de l'Assemblée déclarent qu'ils ont eu connaissance de ces documents et qu'ils ont pu consulter l'inventaire, avant l'Assemblée et dans les délais réglementaires.

A.A

A.B

Le président déclare l'Assemblée régulièrement constituée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de la gérance sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25,
- rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales,
- approbation de ces comptes et conventions,
- affectation du résultat,
- quitus de la gérance,
- pouvoir pour dépôt et formalités
- questions diverses.

Après avoir donné lecture des rapports de la gérance, il présente à l'Assemblée les comptes annuels.

Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant approuve ces documents tels qu'ils lui ont été présentés faisant ressortir une perte **de 15 925,00 Euros comptable et un résultat fiscal de 0.00€**

L'Assemblée donne en conséquence à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, dans les conditions du premier alinéa de l'article 50 de la Loi sur les sociétés commerciales, chacune des conventions visées par les dispositions de cet article et présentées dans le rapport de la gérance.

Cette approbation, soumise un vote distinct auquel n'ont pris part que les associés non intéressés est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'ASSEMBLÉE Générale décide l'affectation de reporter la perte de l'exercice soit **15 925,00 Euros** en reportant l'intégralité sur l'exercice suivant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A.A

A.B

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie, en tant que de besoins, les rémunérations perçues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Mr AHMED AMR

Gérant de la Société..... 10 090.28 €.

Mr AHMED BASSEM

s

Associée..... 00.00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes, à l'effet de satisfaire à toutes les formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à 16 heures. 30

De tout ce dont il a été délibéré lors de cette Assemblée, il a été dressé le présent procès verbal.

Mr AHMED AMR



Mr AHMED BASSEM



2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.M.R DESIGN

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
| 3 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 5 |

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210			
	Production vendue	Biens		215		214		
		Services*		217		218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				614 376		
	Production immobilisée*				222			
	Subventions d'exploitation reçues				224			
	Autres produits				226			
					230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	614 376		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	238 276		
	Variation de stock (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	323 142	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	1 283	
	Rémunérations du personnel*				244	53 547		
	Cotisations sociales	(dont cotisation personnelle de l'exploitant)				252	5 759	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)				255	5 563	
	Dotations aux dépréciations				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
		Total des charges d'exploitation (II)				264	627 571	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(13 195)
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294			
Produits exceptionnels (IV)					290	216		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	2 946		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	(15 925)	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	314	15 925		
Régime d'impôts	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987	342		
				JEI (44 sexes A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		France Ruralités Revitalisation (FRR) - art. 44 quindecies A	181			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Créanc report en arrière du déficit	346		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350		
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
	Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	354	15 925
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
		Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	372	15 925

ATA

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise SARL A.M.R DESIGN

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 54 AVENUE HENRI BARBUSSE 93700 DRANCY

SIREN

9 0 4 7 7 8 6 2 8

Durée de l'exercice en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

1 2

		Exercice N clos le	
		3	1 1 2 2 0 2 5
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2
		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012
	Fonds commercial *		
	Autres *	014	016
	Immobilisations corporelles *	028	030
	Immobilisations financières * (1)	040	042
Total I (5)		044	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052
	Marchandises *	060	062
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066
	Créances (2)	068	070
	Clients et comptes rattachés *		
	Autres* (3)	072	074
	Charges constatées d'avance*	092	094
	Valeurs mobilières de placement	080	082
	Disponibilités	084	086
Total II		096	098
Total général (I + II)		110	112
PASSIF		Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131	
	Report à nouveau	134	46 548
	Résultat de l'exercice	136	(15 925)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I		142
Provisions pour risques et charges		Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	28 885
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	61 500
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III		176
Total général (I + II + III)		180	129 293
RENNVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	10 224
(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	24 565	
Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

A112

RAPPORT DE LA GERANCE A L ASSEMBLEE GENERALE
DU 19 juin 2026

Messieurs,

Nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2025

Vous avez pu prendre connaissance des rapports de votre gérance, ainsi que des comptes et autres documents s'y rapportant qui vous ont été communiqués dans les conditions et délais prévues par la législation en vigueur.

Le chiffre d'Affaires H.T de l'exercice s'élève à 614 376 Euro

Les charges d'exploitation représentent 627 571.00 Euro .

Le poste salaire de l'exercice s'élève à 59 306 €, charges sociales comprises.

Les amortissements régulièrement pratiqués au cours de l'exercice représentent 5 563.00 Euros.

Le résultat de l'exercice se solde par une perte après impôt de 15 925,00 € et après charge financière de 0,00 €, produits exceptionnelles 216 € et charges exceptionnelles de 2 946 euros résultat que nous vous proposons de reporter à nouveau.

AU NIVEAU DU BILAN

L'actif immobilisé, net après amortissements, s'élève à 24 458.00 €.

L'actif circulant se compose de :

- Matière premières	0,00 €
- Marchandises	0.00 €
- Avances et acomptes versés sur commandes	2 462.00 €
- Clients et comptes rattachés	65 395.00 €
- Autres créances (TVA)	10 408,00 €
- Valeurs mobilières de placements	0,00 €
- Disponibilités	6 569,00 €
MONTANT TOTAL	104 835.00 Euros.

Les capitaux propres, après affectation du résultat de l'exercice, s'élèvent à 31 623,00 €.

Le montant des dettes s'élève à 97 670,00 € est composé de :

- Emprunts et dettes assimilées	0.00 Euro
- Fournisseurs et comptes rattachés	28 885,00 Euro
- Autres dettes notamment compte courant	68 784,00 Euro
- Compte courant	0.00 Euro

97 670.00 Euros

Cette année le résultat d'exploitation dégagé est Bénéficiaire. Nous espérons pouvoir dégager un résultat encore bénéficiaire pour l'an prochain.

Vous aurez en outre à donner quitus à votre gérant pour l'exercice de ses fonctions au 31 décembre 2025 et à vous prononcer sur les conventions visées par l'article 50 de la Loi du 24 juillet 1966 et faisant l'objet du rapport spécial de la gérance.

nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous souhaiterez obtenir.

Le GERANT

Mr AHMED AMR

